

**Contact:** Johannes Kleis: +32 (0)2 789 24 01  
**Date:** 12/04/2011  
**Référence:** PR 2011/016

## **La politique européenne de l'énergie intelligente n'atteindra ses objectifs qu'en associant les consommateurs**

Dans le cadre de la semaine européenne de l'énergie durable, la Commission européenne a publié aujourd'hui la communication « Réseaux intelligents : de l'innovation au déploiement » qui présente des actions pour la promotion d'un déploiement plus rapide et plus large des réseaux intelligents<sup>1</sup> et des compteurs intelligents en Europe.

Monique Goyens, Directrice générale du BEUC, le Bureau Européen des Unions de Consommateurs, a déclaré :

« Le secteur de l'énergie est très enthousiaste quant au potentiel des réseaux et des compteurs intelligents. Pour que cet enthousiasme soit également partagé par les consommateurs, il est primordial que les compteurs intelligents soient véritablement conçus pour un usage aisé et pratique mais aussi que les consommateurs reçoivent des explications claires pour pouvoir réaliser des véritables économies d'énergie. »

« En outre, les fournisseurs d'énergie récolteront énormément de données personnelles par le biais des compteurs intelligents. Il est dès lors crucial que ces données soient effectivement protégées et que leur traitement fasse l'objet de toutes les précautions pour éviter des abus. »

« Une chose est sûre, le déploiement des compteurs intelligents à travers toute l'Europe va coûter beaucoup d'argent. Les coûts doivent être supportés par tous les bénéficiaires, et pas uniquement par les consommateurs. »

### **Des compteurs intelligents au bénéfice des consommateurs**

A l'heure où la Commission, les gouvernements nationaux et l'industrie se préparent à un déploiement massif des compteurs intelligents, le BEUC demande aux parties concernées de s'assurer que les consommateurs en sortent vraiment gagnants :

- Au niveau national, des stratégies doivent être élaborées pour s'assurer que les consommateurs utilisent correctement les compteurs intelligents afin de réellement bénéficier du potentiel d'économie d'énergie. Une attention particulière est nécessaire pour que les consommateurs les plus fragiles puissent également en profiter ;
- Les données de consommation d'énergie doivent être protégées des abus et les consommateurs doivent en garder le contrôle. Nous demandons qu'une étude d'impact sur la vie privée soit menée avant le déploiement. Les principes de « prise en compte du respect de la vie privée dès la conception » et de « minimalisation des données » doivent constituer la règle ;
- Les ménages ne seront pas égaux quant à l'acquisition d'un compteur intelligent. L'économie réalisée variera en fonction de la taille du ménage ou du nombre d'appareils électroniques utilisés. En fin de compte, le choix de posséder ou non un compteur intelligent, devrait revenir au consommateur.

FIN

---

<sup>1</sup> Les réseaux intelligents peuvent être considérés comme l'application des TIC à la gestion et à l'utilisation des réseaux électriques.